

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT
DU
LOT-ET-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
VILLENEUVE- SUR- LOT

CANTON
DE
PENNE D'AGENAIS

MAIRIE
DE
PENNE D'AGENAIS

Nombre de Conseillers :
- en exercice : 19
- présents : 12
- votants : 14

Objet :

FINANCES
SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS
2026

L'an deux mille vingt-six, le trois février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Arnaud DEVILLIERS.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 28-01-2026

PRESENTS : Michèle BABOULENE, Nicole BESSA, Gisèle COSTE, Thierry DEBERTRAND, Lutgarde DETRY, Arnaud DEVILLIERS, Michel GARRIGUES, Maria GARROUSTE, Bernard JURQUET, Gérard MULLER, Véronique ORLANDO, Jean-Marc SCHMITZ.

EXCUSES : Simon CHARBONNIER, Jean-Claude COSTES, Céline VIGNEAU, Jessica VILLEGAS

ABSENTS : Jennifer DELBEGUE-BOUILLET

PROCURATION : Monsieur Bertrand DELMAS donne procuration à Monsieur Arnaud DEVILLIERS et Monsieur Mickael RIGABERT donne procuration à Véronique ORLANDO.

A la suite des demandes introduites par les associations, il est proposé d'attribuer les subventions ordinaires aux associations comme suit :

Nom	2026
Amis du Patrimoine	300,00 €
Anima Penne	100,00 €
Comités des Jumelages de Penne	300,00 €
Le Lorient	300,00 €
Les 3 Portes	1 200,00 €
ACMG Climatologique	100,00 €
Codeliapp Collectif défense SNCF	100,00 €
L'Outil en main	400,00 €
Prévention routière	100,00 €
Radio 4 Cantons	350,00 €
Les Amis des Chats	500,00 €
ANACR de Penne	350,00 €
Emprisonnés Eysses	250,00 €
FNACA Comité Canton	200,00 €
AAPPMA 47 Pêcheurs	250,00 €
Archers des Bastides	250,00 €
ASPSS Rugby XV	800,00 €
ASS Sportive du Collège E. G.	800,00 €
Cercle nautique de St Sylvestre	250,00 €
Escapade VTT	1 000,00 €
Football Club Penne St Sylvestre	1 800,00 €
Judo club de St Sylvestre	1 200,00 €
Karate Shotokan	850,00 €
La Chasse	250,00 €
La Pennoise	1 750,00 €
La Pennoise - Educateur	2 100,00 €
Model Air Club	200,00 €
Penne Inter Club - PIC	600,00 €
Rando Marches	300,00 €
Tennis de Table de Penne	150,00 €

AR Prefecture

047-214702037-20260203-DELIB_03_2026-DE
Reçu le 13/02/2026

~~Le Conseil Municipal~~, ouï l'exposé de Madame Nicole BESSA et Monsieur Gerard MULLER et après en avoir délibéré,

DECIDE à 14 voix pour de :

OCTROYER les subventions aux associations conformément au tableau repris ci-dessus.

INSCRIRE les montants nécessaires au budget 2026.

Le Maire,
Arnaud DEVILLIERS,

La Secrétaire de séance,
Véronique ORLANDO,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Penne d'Agenais le 3 février 2026